



REGLEMENT ET COMPOSITION DU DOSSIER

OBJECTIFS

Ce Concours, institué par Infosteel et organisé depuis 1998, a pour objectifs :

- d'encourager l'optimisation de la construction métallique, de révéler les applications créatives et innovantes de l'acier. Le concours vise non seulement les structures métalliques mais aussi les façades, toitures et planchers en acier,
- d'établir un état de la production architecturale et de l'ingénierie des projets nationaux en acier,
- d'informer le public des œuvres contemporaines de qualité en acier et de promouvoir leurs concepteurs, ingénieurs, constructeurs métalliques, ainsi que toutes les autres parties impliquées.

PARTICIPATION

La participation est ouverte à toute construction, nouvelle construction ou rénovation en Belgique (excepté pour la catégorie E – projets internationaux – voir détails plus loin) construite totalement ou partiellement en acier et réalisée/livrée/inaugurée entre juin 2016 et fin mai 2018.

- Les projets sont introduits par le souscripteur. C'est-à-dire : le maître d'ouvrage, l'architecte, l'ingénieur conseil, le constructeur métallique, le constructeur de façades, le sous-traitant ou l'entrepreneur général.
- Le souscripteur est responsable de l'exactitude des renseignements donnés dans le formulaire d'inscription ainsi que dans les documents envoyés. Il supporte tous les frais éventuels découlant des informations inexactes des documents.
- Il informe toutes les autres parties concernées de la participation du projet au Concours Construction Acier.
- Le souscripteur doit indiquer la catégorie dans laquelle il inscrit son projet. Si la nature ou les caractéristiques d'un projet l'exigent, l'organisateur se réserve le droit de changer le projet de catégorie.
- Un projet peut participer dans une seule catégorie.
- Tous les projets ayant déjà participé au Concours Construction Acier antérieurs ne peuvent plus concourir.
- L'inscription peut être refusée lorsque le formulaire d'inscription ou le matériel envoyé n'est pas conforme au règlement. Dans ce cas, le souscripteur en sera informé.
- Le souscripteur garantit expressément que le matériel introduit ne viole ni le droit d'auteur ou tout autre droit d'un tiers, ni aucune législation et qu'il ne contient aucun élément pour lequel un tiers pourrait faire valoir ses droits. Le souscripteur s'assure également de toutes les autorisations nécessaires et garantit que le matériel envoyé peut être utilisé sous n'importe quelle forme par Infosteel. Infosteel utilise le matériel envoyé dans le cadre de ses campagnes de promotion pour la construction en acier, dont l'insertion dans une base de données en ligne et l'affichage sur internet.

CATEGORIES

• Catégorie A : bâtiments non-résidentiels

Exemples : immeubles de bureaux, commerciaux, gares, musées, bibliothèques, centres sportifs, ...

• Catégorie B : bâtiments résidentiels - résidences

Exemples : maisons unifamiliales, maisons multi-étages, maisons de repos, ...

• Catégorie C : éléments spécifiques en acier

Exemples : atriums, façades, toitures, auvents, escaliers, mobilier urbain, œuvres d'art,...

• Catégorie D : génie civil

Exemples : ponts, travaux hydrauliques, mâts, tours,...

• Catégorie E : projets internationaux

Ce sont des projets hors Belgique dont l'architecte, l'ingénieur conseil ou l'entreprise de construction métallique sont de nationalité belge.

• Catégorie F : bâtiments industriels

Exemples : entrepôts, halls de production (avec un espace limité de bureaux), hangars agricoles, hangars, garages, salles d'exposition, bâtiments commerciaux mono-étage, parkings, 'industry process',...

PROGRAMME

- Inscrivez vos projets via le formulaire web : www.infosteel.be/concours-construction-acier (de préférence au plus tard le 30 avril 2018)
- Introduction du (des) dossier(s) : au plus tard le 31 mai 2018
- Jury : fin juin / début juillet 2018
- Annonce des projets nominés : fin août 2018
- Proclamation des lauréats et remise des prix : Journée Construction Acier, 8 novembre 2018
- Edition spéciale du magazine info_steeel : Journée Construction Acier, 8 novembre 2018



COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier doit contenir :

1. Le formulaire d'inscription

Le formulaire est à télécharger via www.infosteel.be/concours-construction-acier

Ce formulaire PDF doit de préférence être rempli en format numérique.

2. La fiche du projet

Le formulaire est à télécharger via www.infosteel.be/concours-construction-acier

Ce formulaire PDF doit de préférence être rempli en format numérique.

3. Le texte descriptif

Entre 1000 et maximum 3000 signes (*characters with spaces*) avec :

- Une description générale du projet et principe de conception.
- L'application et emplacement des éléments en acier, tant en structure qu'en façade, toiture, dalles, escaliers, ...
- Les spécifications techniques :
 - type de structure acier, dimensionnement, les quantités utilisées (m²/tonnages),
 - acier utilisé: profilé laminé à chaud (nuances d'acier/dimensions), tôles, profilés formés à froid, ...
 - toiture, façade, dalles, ... : fabricant, type de produit, coating - SVP fiche du produit,
 - détails et solutions spécifiques d'exécution (conservation de l'acier, protection incendie,...)
 - etc,...
- Les performances diverses sur le plan stabilité, sécurité incendie, entretien, coût, physique du bâtiment, efficacité énergétique, construction durable.
- La raison pour laquelle il a été opté pour l'acier et les avantages.
- (Vous pouvez consulter des exemples sur le site www.infosteel.be/concours-construction-acier)

4. Les photos

- Minimum 6 photos différentes (générales - détails), chacune de minimum 3 megapixels (au moins 2000 x 1500 pixels)
- Dans un dossier avec mention du photographe.

En cas de plusieurs photographes, prière de prévoir différents dossiers séparés.

5. Les dessins

Minimum 3 dessins (généraux - détails), un fichier vectoriel de préférence .pdf (éventuellement .dwg)

Sur base de vos textes et du matériel envoyé, Infosteel présentera le projet.

ENVOI DU DOSSIER

- TELECHARGEMENT DIGITAL (par exemple via le site gratuit www.wetransfer.com)
- (destinataire : jo.vandenborre@infosteel.be),
- SVP grouvez les documents/dossiers dans 1 dossier principal et puis faites 1 fichier ZIP avant de télécharger.

JURY

Sur base des projets acceptés, le jury établit une liste des projets dans lesquels seront sélectionnés les nominés et les lauréats. Si une catégorie ne comporte pas un nombre suffisant de projets, le jury et/ou Infosteel se réservent le droit de fusionner cette catégorie avec une autre catégorie. Le jury 'peut' attribuer un lauréat par catégorie.

Les délibérations du jury restent confidentielles et ses décisions, souveraines, ne peuvent donner lieu à aucun recours.

Les membres du jury ne peuvent pas introduire de projets. Au cas où un projet, dont le membre du jury est une des parties, est introduit par un autre intervenant, le membre du jury sera exclu du jugement de la catégorie dans laquelle le projet est inscrit.

CRITERES D'EVALUATION

Lors de sa délibération, le jury tiendra compte des critères suivants :

- Le concept: principes de conception, le concept de construction la créativité, l'innovation et la flexibilité.
- Le contexte: l'intégration environnementale et architecturale, interaction des matériaux.
- L'application de l'acier : le choix du matériau, l'application, l'utilisation, l'optimisation et de l'exécution des détails.
- La prestation: la stabilité, l'entretien, la sécurité incendie, l'aspect économique et la physique du bâtiment.
- Construction durable : réutilisation, recyclage, efficacité énergétique, empreinte carbone, flexibilité

PRIX & CAMPAGNE MEDIATIQUE

- **Prix du Public** : les participants à la Journée Construction Acier pourront décerner un prix du public. Ce prix sera attribué à toutes les catégories confondues.
- Tous les projets participants sont mis en évidence lors de la Journée Construction Acier et illustrés dans les médias d'Infosteel dont l'édition spéciale du magazine Info-Steel et le site web.
- Les lauréats et les nominés reçoivent le 'diplôme' du Concours Construction Acier et les documents de promotion.
- Les lauréats, les nominés et le Prix du Public font l'objet d'une campagne de presse et de relations publiques dans les médias spécialisés et les quotidiens permettant de porter leur œuvre à la connaissance d'un large public.